

AUX ORIGINES DU FRANÇAIS

Pour nous qui avons toujours connu un français **écrit**, il faut nous rappeler que toute langue est d'abord parlée longtemps avant d'être écrite, si elle l'est un jour.

Aussi, afin de comprendre l'histoire de l'orthographe, nous paraît-il indispensable de donner quelques repères historiques sur le contexte dans lequel la langue française s'est construite.

On a coutume de dire que le français que nous parlons et écrivons aujourd'hui est l'aboutissement du dialecte parlé en Île-de-France, que les linguistes, au ^{xix}^e siècle, ont appelé le *francien*, et qui fut imposé progressivement par la royauté puis par la République à toute la nation. Ce dialecte roman était lui-même teinté d'influences celtes et germaniques, pour les raisons historiques que nous allons voir.

L'époque gallo-romaine

Les Gaulois ont envahi le territoire de ce qui est aujourd'hui la France entre le ^{vi}^e et le ^v^e avant J.-C. De leur langue, qui a été parlée pendant un millier d'années, il nous reste quelques fragments, transcrits parfois en caractères grecs, parfois en étrusque, le plus souvent en caractères latins, dont le plus long comporte 170 mots.

En trois siècles, de 238 avant J.-C. à 138 après J.-C., Rome a conquis la Sicile, la Sardaigne, la Corse, l'Espagne, la Gaule (en plusieurs étapes), l'Illyrie, la Macédoine, la Grèce, les Grisons, le Tyrol, la Lombardie, la Roumanie, la Mauritanie, la Numidie, la Cyrénaïque, l'Égypte, la Judée, la Syrie, la Mésopotamie, l'Arménie, la Dacie, a annexé le royaume nabatéen de Pétra, et enfin l'Angleterre. Le latin s'est donc répandu du Maroc à la Turquie, et de l'Angleterre à l'Égypte. C'est sur cet immense territoire qu'ont régné un latin écrit, classique, qui permettait de fixer les droits et les devoirs de tous les citoyens romains — le latin de l'administration, mais aussi de l'école et de la

littérature —, et un latin parlé qui se superpose aux langues locales sans que Rome l'impose, langue véhiculaire, populaire, latin des légionnaires, des commerçants, des artisans, des paysans. C'est ce latin qui se substitue en France au gaulois, car les Gaulois abandonnent leur langue au profit de celle du colonisateur. Une diglossie inégalitaire s'installe, dans laquelle le gaulois n'a plus que le statut de langue maternelle, alors que le latin a celui, prestigieux, de langue officielle³.



L'époque gallo-romaine

Le sud de la Gaule, colonisé dès 120 avant J.-C. par les Romains, a été profondément « romanisé ». Les Gaulois et les Francs s'y sont peu implantés, et la langue y est restée plus proche du latin. Lorsque, en 313, l'empereur Constantin (272-337) se convertit au christianisme, c'est tout l'Empire qui se christianise

3. Une langue est dite « officielle » lorsqu'elle est parlée et écrite par l'élite intellectuelle et politique et utilisée pour les actes officiels et l'enseignement.